



# SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION D'EAU POTABLE DU BERNAVILLOIS

88 route Nationale 80370 BERNAVILLE

**Bulletin d'Infos – Janvier 2023**

À la fin mars 2022, notre syndicat s'est installé dans ses nouveaux locaux au 88 route Nationale à Bernaville. Après quelques travaux de mise aux normes et la création d'une salle d'archives, le service administratif et le service technique sont désormais réunis dans un même lieu.

En 2022, des investissements ont été réalisés pour un montant total de 222 015 € HT. Ils concernent des travaux commencés en 2022 et qui se termineront cette année : 1<sup>ère</sup> partie des travaux demandés par la DUP pour le captage de Fieffes-Montrelet, démarrage des travaux de réhabilitation du château d'eau de Bonneville et travaux sur le château d'eau d'Autheux.

Pour 2023, le comité syndical a approuvé les investissements suivants pour un montant d'environ 630 000 € HT :

- Continuation des travaux faisant suite à la Déclaration d'Utilité Publique du captage de Fieffes-Montrelet,
- Poursuite de l'étude de la procédure d'autorisation du captage de Bernaville,
- Fin des travaux de réhabilitation du château d'eau de Bonneville,
- Étude diagnostique réalisée sur l'ex SIAEP de Domléger, afin de mieux connaître les infrastructures et le fonctionnement de l'Unité de Distribution de Domléger/Cramont,
- L'achat des locaux du SIAEP et la fin de ses aménagements,
- Télégestion des captages de Fieffes-Montrelet et Bonneville,
- Renouvellement de canalisations à Cramont.

Ainsi, nous continuons à investir pour entretenir ou réhabiliter nos équipements et nos réseaux dans le but de vous offrir le meilleur service.

Le conseil syndical a fixé les tarifs pour 2023 (voir au verso de ce bulletin), compte-tenu des investissements prévus et des finances du syndicat. Actuellement, les tarifs sont différents selon les secteurs, mais leur harmonisation est programmée sur un délai de plusieurs années.

En 2023, la hausse du prix de l'eau reste modérée, mais l'inflation actuelle des prix des matières, des services, etc... et la fin de nos contrats d'électricité en décembre 2023, laissent planer une grande incertitude pour l'année prochaine.

Pourrons-nous encore maîtriser les tarifs comme les années précédentes ? L'avenir nous le dira.

Je vous rappelle que vous pouvez consulter notre site internet pour connaître l'actualité de notre syndicat, ainsi que pour effectuer les démarches concernant le service de l'eau : **[www.siaepbernavillois.fr](http://www.siaepbernavillois.fr)**

Au nom de tous les membres du SIAEP du Bernavillois, et en espérant des jours meilleurs, je vous souhaite, une bonne et heureuse année 2023.

Daniel POTRIQUIER  
Président du SIAEP

**SIAEP du BERNAVILLOIS 88 route Nationale 80370 BERNAVILLE**

☎ **03 22 32 25 87**

✉ **[siaep.bernavillois@laposte.net](mailto:siaep.bernavillois@laposte.net)**

Site Internet : **[www.siaepbernavillois.fr](http://www.siaepbernavillois.fr)**

Bureau ouvert au public : du lundi au vendredi de 9 à 12 heures (sauf jours fériés)

Pour une demande d'ouverture ou de fermeture de compteur, pour une réclamation sur une facture, pour un problème technique non urgent ou pour tout autre renseignement :

☞ Vous pouvez appeler directement le siège du syndicat

Pour un problème technique URGENT AVANT votre compteur :

☞ Vous pouvez appeler au **06 74 23 69 15** (laisser éventuellement un message en cas de non réponse)

## TARIFS 2023

(délibération du Conseil syndical du 7 décembre 2022)

### AUTHEUX – BERNEUIL – BOISBERGUES – BONNEVILLE – FIEFFES-MONTRELET – FIENVILLERS – GORGES HEUZECOURT – LANCHES SAINT HILAIRE – LE MEILLARD – RIBEAUCOURT – SAINT ACHEUL

- M<sup>3</sup> d'eau pour les particuliers : **1.30 €**
- M<sup>3</sup> d'eau pour activités industrielles ou agricoles : **1.08 €**
- Abonnement annuel des compteurs : n°1 : **34 €** – n°2 : **39 €** – n°3 : **44 €**
- Branchement : Compteur n°1 : **1 700 €** – Compteur n°2 : **1 900 €** – Compteur n°3 : **2 100 €**

### BERNAVILLE ET VACQUERIE – BEAUMETZ – DOMESMONT – EPECAMPS – PROUVILLE

- M<sup>3</sup> d'eau pour les particuliers : **1.50 €**
- M<sup>3</sup> d'eau pour activités industrielles ou agricoles : **1.10 €**
- Abonnement annuel des compteurs : n°1 : **34 €** – n°2 : **39 €** – n°3 : **44 €**
- Branchement : Compteur n°1 : **1 700 €** – Compteur n°2 : **1 900 €** – Compteur n°3 : **2 100 €**

### MONTIGNY LES JONGLEURS

- M<sup>3</sup> d'eau pour les particuliers : **1.50 €**
- M<sup>3</sup> d'eau pour activités industrielles ou agricoles : **1.08 €**
- Abonnement annuel des compteurs : n°1 : **32 €** – n°2 : **37 €** – n°3 : **42 €**
- Branchement : Compteur n°1 : **1 700 €** – Compteur n°2 : **1 900 €** – Compteur n°3 : **2 100 €**

### FRANSU

- M<sup>3</sup> d'eau pour les particuliers : **1.30 €**
- M<sup>3</sup> d'eau pour activités industrielles ou agricoles : **1.08 €**
- Abonnement annuel des compteurs : n°1 : **31 €** – n°2 : **32 €** – n°3 : **34 €**
- Branchement : Compteur n°1 : **1 700 €** – Compteur n°2 : **1 900 €** – Compteur n°3 : **2 100 €**

### AGENVILLE – CRAMONT – DOMLEGER-LONGVILLERS – MESNIL-DOMQUEUR

- M<sup>3</sup> d'eau pour les particuliers : **1.75 €**
- M<sup>3</sup> d'eau pour activités industrielles ou agricoles : **1.10 €**
- Abonnement annuel des compteurs : n°1 : **24 €** – n°2 : **34 €** – n°3 : **44 €**
- Branchement : Compteur n°1 : **1 700 €** – Compteur n°2 : **1 900 €** – Compteur n°3 : **2 100 €**

## RAPPELS

- Votre paiement de factures par chèque doit se faire **IMPÉRATIVEMENT** à l'adresse suivante : **Trésor Public 9 Boulevard Ernest Dehée 80 600 DOULLENS**, et **non pas** à l'adresse du SIAEP du Bernavillois. **Le chèque doit être libellé à l'ordre du Trésor Public.**
- Si vous désirez payer votre facture d'eau directement au Trésor Public par chèque ou carte bancaire sans vous rendre à Doullens, vous pouvez le faire à la Mairie de Bernaville chaque mardi de 14 à 17 h (avec ou sans rendez-vous).
- Les abonnés désirant payer par carte bancaire via Internet et ne possédant pas d'ordinateur, peuvent se rendre au siège du syndicat. La secrétaire fera la démarche.
- Les déménagements ou les emménagements de locataires ou de propriétaires doivent être signalés **RAPIDEMENT** au syndicat, pour éviter toute contestation future ou une coupure d'eau
- Ne mettez plus de courrier destiné au SIAEP à la mairie de Bernaville : le siège du syndicat se trouve **88 route Nationale à Bernaville.**

**En hiver, pensez à protéger votre compteur d'eau contre le gel. Sa protection vous incombe. Le gel de la fin décembre 2022 a provoqué des dégâts sur de nombreux compteurs, avec des répercussions financières pour les abonnés concernés.**